



Contrat d'engagement solidaire 2019 / 2020

Sirops, aromates et tisanes

Entre
GAEC La ferme Sapousse
91740 PUSSEY
Contact : 06.81.51.82.97
SIRET : 798 977 799 00021

Et
l'adhérent(e) titulaire
Nom
Prénom
Adresse :
Téléphone :

OBJET DU CONTRAT : Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de plantes aromatiques et médicinales produites en bio (tisanes, aromates et produits dérivés) en vue de soutenir l'exploitation « GAEC la Ferme Sapousse » avec Sylvie GUILLOT

Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur de l'association « Aux légumes de Gaïa ».

1) COMMANDES

Dénominations	compositions	Poids	06/12/19	03/04/20
TISANE COMPOSEE : 4,20€ (nombre de sachets)	Mélange trois menthes – Bergamote, verte et poivrée	20g		
	Tilleul-menthe	20g		
	Sapousse à se réveiller – Menthe,Thym citron, souci	20g		
	Sapousse à digérer - Menthe mélisse, camomille	20g		
	Sapousse à pas tousser - Hysope Thym Sureau	20g		
	Sapousse à dormir - Tilleul mélisse coquelicot	20g		
	Sapousse à se détendre – aubépine, cassis, verveine, camomille	20g		
	TOTAL x 4,20€			
TISANE / AROMATE SIMPLE : 4,00€ (nombre de sachets)	Aubépine	20g		
	Camomille	15g		
	Cassis feuilles	20g		
	Hysope	20g		
	Laurier	20g		
	Lavande	20g		
	Mélisse	20g		
	Menthe poivrée	20g		
	Menthe verte	20g		
	Sauge	20g		
	Sureau (fleurs)	20g		
	Tilleul	20g		
	Verveine	20g		

		TOTAL x 4,00€		
SELS AUX HERBES : Pot en verre de 50g : 3,20 €	Sel aux aromates (thym, sauge, laurier, marjolaine)	50g		
	Sel au thym	50g		
	Sel au persil	50g		
	Sel de livèche (céleri)	50g		
		TOTAL x 3,20€		
SELS AUX HERBES : Pot en verre de 100g : 5,90 €	Sel aux aromates (thym, sauge, laurier, marjolaine)	100g		
	Sel au thym	100g		
	Sel au persil	100g		
	Sel de livèche (céleri)	100g		
		TOTAL x 5,90€		
AROMATES EN MELANGE (en pot en verre) : 4,00€	Mélange crudité – Persil, ciboulette, estragon	16g		
	Mélange grillade – Sauge, hysope, thym	16g		
	Mélange de l'été – Menthe verte, basilic, basilic citron	16g		
	Mélange pétales de fleurs – tournesol, bleuets, souci	4g		
		TOTAL x 4,00€		
POTS AROMATES POUR LA CUISINE : 3,00€	Basilic			
	Basilic citron	10g		
	Ciboulette	10g		
	Estragon	10g		
	Livèche	10g		
	Marjolaine	12g		
	Origan	12g		
	Persil	12g		
	Thym	12g		
	Thym citron	10g		
		TOTAL x 3,00€		
SIROPS DE PLANTES : 250mL 5,50€	Cassis	250ml		
	Lavande	250ml		
	Rhubarbe	250mL		
	Thym	250ml		
	Verveine	250ml		
		TOTAL x 5,50€		
	TOTAL DE TOUTES LES LIGNES			

3) MODALITES DE DISTRIBUTION

Saison d'engagement : 12 mois.

Dates de distribution : 2 fois dans l'année

Horaires : vendredi 18h30 - 20h en présence de la productrice elle-même

Lieu de distribution : A Pussay, route de Dourdan

L'adhérent s'engage à commander **au moins quatre produits** par distribution (différents ou non).

Au moment de la signature du contrat l'adhérent indique les produits qu'il souhaite commander pour la première distribution, avec ses préférences pour la seconde distribution.

3) MODALITES DE PAIEMENT

Tous les chèques sont libellés à l'ordre du «GAEC la Ferme Sapousse », tous datés de la date du jour de la signature du contrat et remis à la trésorière de l'AMAP le jour même.

- En une fois novembre 2019, Montant du chèque :** **n° du chèque**
- En 2 fois,**
 - **novembre 2019 : Montant du chèque :** **n° du chèque**
 - **mars 2020 : Montant du chèque :** **n° du chèque**

4) CLAUSES PARTICULIERES

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant la productrice, les abonné(es) et éventuellement un(e) représentant(e) du Réseau Amap Ile-de-France.

Fait à
Le

Noms et signatures

de l'adhérent(e)
précédés de la mention

de la productrice, Sylvie Guillot
précédés de la mention